



Empiètement sur terrain voisin

Par GAN

Bonjour Maître, Mon voisin m'a assigné en justice pour empiètement de 50cm chez lui alors qu'en 2009 il m'avait donné son accord verbal pour la construction d'une clôture.

Dans son courrier en recommandé en décembre 2022 il reconnaît avoir passé cet accord.

A savoir dans cet accord la clôture séparant nos propriétés était à ma charge.

Merci

Par Al Bundy

Bonjour,

L'accord du voisin concernait l'édification d'une clôture et non un empiètement ?

Par GAN

À la base il y avait empiètement d'un atelier déjà implanté qui empiétait sur son terrain qu'il a acquis en 2009. D'un commun accord comme il restait un bout de clôture à faire il m'a proposé de faire la clôture à ma charge en compensation.

En 2023 il m'envoie un courrier en recommandé me disant que j'empiète sur son terrain. Il reconnaît dans son courrier qu'un accord a été passé mais qu'il ne le tolère plus.

A savoir que cet atelier date de plus de 30 ans et son implantation s'est faite avec l'accord de l'ancien propriétaire.

Merci